



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
176 avenue André Malraux - BP80242 - 57006 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 36 46 05 - Email : presse@welfarm.fr
welfarm.fr

Communiqué de presse du 25/02/2026

LA VILLE DE METZ SIGNE LA CHARTE ETICA DE WELFARM POUR DES APPROVISIONNEMENTS PLUS RESPECTUEUX DU BIEN-ÊTRE ANIMAL



Rachel Burgy, adjointe à la transition écologique, énergétique, à la protection de la biodiversité, déléguée au bien-être animal, à qualité de l'eau et de l'air de la Ville de Metz, et Ghislain Zuccolo, directeur général de Welfarm. Photos ©Ian Fafet/Welfarm.

Le 25 février 2026, M^{me} Rachel Burgy, adjointe à la transition écologique, énergétique, à la protection de la biodiversité, déléguée au bien-être animal, à qualité de l'eau et de l'air de la Ville de Metz, a signé la charte ETICA de l'association de protection des animaux d'élevage WELFARM. Metz s'engage ainsi pour la condition animale en rejoignant cette démarche pour des approvisionnements plus respectueux du bien-être animal en restauration collective.

Une signature pour des cantines plus éthiques

Grâce à son adhésion à la démarche [ETICA](#), votée en conseil municipal le 29 janvier 2026, la Ville de Metz (Moselle) bénéficiera de l'accompagnement et des conseils de l'ONG Welfarm pour l'approvisionnement de tous ses établissements de restauration collective.

En rejoignant la démarche ETICA, Metz s'engage à proposer autant que possible des aliments issus des meilleures pratiques en matière de bien-être animal et ce, à toutes les étapes de production : élevage, transport, abattage. L'expertise de l'association messine Welfarm, dont la mission est reconnue d'utilité publique, permettra aux professionnels de la restauration collective de la Ville de Nancy de déterminer quels labels et signes de qualité contribuent à un niveau de bien-être animal satisfaisant et d'intégrer davantage de critères de bien-être animal dans leurs appels d'offres.

Les services de restauration collective de la Ville de Metz servent 4 800 repas par jour – 8 000 à l'échelle de la métropole – et proposent un repas végétarien par semaine ainsi qu'une alternative végétarienne quotidienne. Cette adhésion à la démarche créée par Welfarm aura donc un impact important sur les conditions d'élevage de milliers animaux.

Avec cette signature, Metz devient **la dixième ville** à adhérer à ETICA et rejoint les villes de Poitiers (Vienne), Mouans-Sartoux (Alpes-Maritimes), Tournefeuille (Haute-Garonne), Montpellier (Hérault), Tours (Indre-et-Loire), Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), Rennes (Ille-et-Vilaine), Paris et Nancy (Meurthe-et-Moselle).

La signature de la charte ETICA a été organisée au siège de Welfarm, situé dans le quartier du Sablon, à Metz, le 25 février 2026, en présence de M^{me} Célia Mick, conseillère du maire de Metz et président de la métropole en charge de la Transition écologique, du Commerce, de l'Attractivité, du Développement économique, du Logement et de l'Habitat.

Rachel Burgy, adjointe à la transition écologique, énergétique, à la protection de la biodiversité, déléguée au bien-être animal, à qualité de l'eau et de l'air de la Ville de Metz : « Nous sommes très chanceux d'avoir à Metz une association comme Welfarm qui mène un travail de sensibilisation à la condition des animaux d'élevage, notamment auprès des plus jeunes. La signature de la charte ETICA nous permettra d'agir concrètement sur la commande publique pour pouvoir proposer des repas plus respectueux du bien-être animal dans les restaurants scolaires de la ville. »

Ghislain Zuccolo, directeur général de Welfarm : « Notre association a été fondée à Metz en 1994 et notre siège national est toujours basé ici aujourd'hui. C'est donc avec beaucoup de fierté que nous allons accompagner les services de restauration collective de la ville pour des approvisionnements plus respectueux du bien-être animal. »



La Ville de Metz travaille déjà avec Welfarm depuis plusieurs années puisque l'association réalise régulièrement des animations au sein des accueils de loisirs de la ville. Metz a en effet inscrit la sensibilisation au bien-être animal dans son projet éducatif de territoire 2024-2027, en lien avec des partenaires associatifs comme Welfarm.

Qu'est-ce que la démarche ETICA de Welfarm, déjà rejointe par les villes de Paris, Poitiers, Montpellier, Tours, Rennes, Saint-Denis, Nancy, Mouans-Sartoux et Tournefeuille, ainsi que par les services de restauration de l'Assemblée nationale ?

La loi Egalim du 30 octobre 2018 prévoyait pour tous les établissements publics d'atteindre, au 1^{er} janvier 2022, un taux de 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans la composition des repas servis. La loi Climat et Résilience du 22 août 2021, quant à elle, fixe pour objectif d'atteindre 60 % de produits durables et de qualité pour les viandes et poissons au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, ces textes admettent parmi les produits « de qualité et durables » des labels alimentaires et sigles de qualité qui ne garantissent pas nécessairement le bien-être des animaux. Ils sont même, pour certains, compatibles avec les pires pratiques d'élevage.

Dans le cadre de sa démarche ETICA, Welfarm propose un accompagnement personnalisé. **L'ONG aide les professionnels de la restauration collective à déterminer quels labels et signes de qualité contribuent à un niveau de bien-être animal satisfaisant**

Grâce à l'expertise de ses équipes, Welfarm formule par ailleurs des recommandations pour intégrer des critères de bien-être animal pertinents aux marchés publics des collectivités, en les adaptant à leurs contraintes et à la disponibilité sur leur territoire. L'association peut également les accompagner dans l'analyse des réponses de leurs prestataires, afin de décortiquer leur intérêt en matière de bien-être animal.

Welfarm apporte ainsi son appui pour démêler le vrai du faux et aider les acteurs publics à sélectionner, parmi les produits proposés par leurs fournisseurs, ceux qui sont véritablement respectueux du bien-être des animaux.

Contacts presse :

presse@welfarm.fr - 03 87 66 16 33

Tout savoir sur ETICA : <https://appro-etica.fr/>

À propos de Welfarm :

Welfarm est une association française indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses 30 000 donateurs actifs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.